



Plan local d'Urbanisme
intercommunal du Pays de Seyssel

Modification N°2
DOCUMENT GRAPHIQUE ANNEXE

DGA N°10

Commune de
DROISY

Certifié conforme, et vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire en date du 9 septembre 2025,
approuvant la modification n°2 du PLUI du Pays de Seyssel,

Le président de la Communauté
de Communes Usse et Rhône

M. Paul RANNARD



Procédures	Approuvée le
Elaboration	25/02/2020
Mise à jour n°1	23/07/2020
Mise à jour n°2	22/03/2021
Modification Simplifiée n°1	09/11/2021
Mise à jour n°3	20/01/2023
Modification n°1	14/03/2023
Mise à jour n°4	23/06/2023

Edité le : 26/08/2025

Ech : 1/5000

Urbaniste
Territoires
demain

Géomaticien
CICL

Fond Cadastre
Données originales téléchargées sur
<https://cadastre.data.gouv.fr/>,
mise à jour du 01/04/2024

ZONES URBAINES

- UH1** Secteur urbanisé sensible du point de vue de l'aménagement
et de l'équipement, pour lequel la densification est limitée
- UH1** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat
de faible densité
- UH2** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat
de moyenne densité
- UH2** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat
de moyenne densité, favorisant la mixité des
fonctions urbaines
- UH3** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat
de forte densité, favorisant la mixité des
fonctions urbaines
- UE** Zone urbanisée à vocation de gestion et de développement
des équipements publics et d'intérêt collectif
- UE1** Secteur urbanisé à vocation de gestion des
activités ferroviaires
- UX** Zone urbanisée à vocation d'activités économiques
- UX** Secteur urbanisé à vocation d'activités économiques
commerciales
- UX1** Secteur à vocation de gestion du centre VHU
(Véhicule Hors d'Usage)

ZONES NATURELLES

- N** Zone naturelle
- Nc** Secteur à vocation de gestion
des activités de carrières
- Ncg** Secteur à vocation de gestion
des activités de camping
- Nb** Secteur à vocation de gestion et de
développement d'équipements publics ou
d'intérêt collectif légers
- Nis** Secteur à vocation de gestion et de
développement d'équipements publics ou
d'intérêt collectif légers de sports et loisirs
- Nx** Secteur à vocation de gestion du centre VHU
(Véhicule Hors d'Usage)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- P** Périmètres à l'intérieur desquels s'applique le
Droit de Préemption Urbain (D.P.U.)
en application de l'article R.221.1 du CU
- B** Bâts d'intérêt patrimonial ou architectural pour lesquels
s'appliquent les dispositions relatives au permis de
démolir en application de l'article R.421.28 du CU
- *** Bois et forêts soumis au régime forestier
- S** Secteurs situés au voisinage des infrastructures transports
terrestres, dans les quelles des prescriptions d'isolement
acoustique ont été édictées
- O** Zone soumise à un risque d'exposition au plomb
- Au titre de l'article L.332.11.3 du CU**
- P** Périmètre de Projet urbain Partenarial
- Au titre de l'article L.424.1 du CU**
- S** Périmètre de sursis à statuer

ZONES NON URBANISEES.

RÉSERVES A L'URBANISATION FUTURE

- 1AUH1** Secteur à urbaniser vocation dominante
d'habitat de faible à moyenne densité
- 1AUH2** Secteur à urbaniser à vocation dominante
d'habitat de moyenne densité
- 1AUH3** Secteur à urbaniser à vocation dominante
d'habitat de densité moyenne à forte
- 1AUH2** Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat
de moyenne densité, favorisant la mixité des
fonctions urbaines
- 2AUH** Zone à urbaniser à moyen ou long terme
(nécessitant une évolution du PLU),
à vocation dominante d'habitat
- 2AUX** Zone à urbaniser à moyen ou long terme
(nécessitant une évolution du PLU),
à vocation dominante d'activités économiques

ZONES AGRICOLES

- A** Zone agricole
- Aa** Secteur à vocation de gestion des sites d'alpages

